

Objet : Formations de « Gestionnaire comptable scolaire »

Réseaux : Fédération Wallonie - Bruxelles

Niveaux et services : Tous

Période : à partir d'avril 2012

- Aux Directions des établissements de l'enseignement fondamental et secondaire ordinaire et spécialisé, et de Promotion sociale, organisés par la Fédération Wallonie – Bruxelles ;
- Aux Directeurs(trices)-Président(e)s des Hautes Ecoles de l'Enseignement supérieur organisé par la Fédération Wallonie – Bruxelles ;
- Aux Directions des Ecoles supérieures des Arts organisées par la Fédération Wallonie-Bruxelles ;
- Aux Administrateurs(trices) des Internats et des Homes d'accueil organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles
- Aux Directions des Centres psycho-médico-sociaux organisés par la Fédération Wallonie – Bruxelles ;
- Aux Directions des Centres de Dépaysement de Plein Air de la Fédération Wallonie-Bruxelles ;

Pour information :

- Aux Membres du Service général d'inspection ;
- Aux Membres des services de vérification ;
- Aux Organisations syndicales

| <i>Circulaire</i> | Informative | Administrative | Projet |
|--|-------------|---------------------------|--------|
| <p><i>Autorité :</i> Service Général de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie- Bruxelles <i>Signataire :</i> M Didier LETURCQ, Directeur général adjoint <i>Gestionnaire :</i> Service des Relations avec les établissements M.ERCOLINI Pierre – Responsable</p> | | | |
| <p>Personnes ressources : Josiane BAES Tél : 02/690 81 02 e-mail : josiane.baes@cfwb.be Rudi MABILLE Tél : 081/22 92 39 e-mail : economat@iepscf-namur.be</p> | | | |
| <p><i>Document à renvoyer :</i> oui, en cas d'inscription.</p> | | | |
| <p><i>Date limite d'envoi :</i> le 4 mai 2012</p> | | | |
| <p><i>Nombre de pages :</i> - <i>texte :</i> 2 pages – <i>Annexe :</i> 1 page <i>Mots-clés :</i> Formations comptables</p> | | | |

Madame, Monsieur,

Une formation de « Gestionnaire comptable – GS7 », relative à la gestion comptable dans les établissements organisés par la Fédération Wallonie – Bruxelles, est organisée à l'Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Communauté française de Namur durant l'année civile 2012. Cette formation comporte un module de 148 périodes « Gestion scolaire – gestion comptable dans les établissements organisés par la Fédération Wallonie - Bruxelles – GS7 » et un module de 16 périodes « Statut et gestion du personnel auxiliaire d'éducation ».

Cette formation, financée par le Service général de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie – Bruxelles, s'adresse aux personnes qui satisfont aux conditions du Décret du 30 avril 2009 concernant la comptabilité des écoles et l'accès à certaines fonctions de sélection et de promotion (voir la circulaire 2749 du 16/06/2009).

Les cours seront dispensés en journée les jeudis ouvrables scolaires de 9H à 16H, à partir du mois de mai 2012 jusqu'à fin décembre 2012.

A cet effet, vous trouverez en annexe, le bulletin d'inscription à renvoyer par la poste, par télécopie ou par courriel à economat@iepscf-namur.be pour le 4 mai 2012 au plus tard.

Seules les 25 premières personnes dont le dossier d'inscription sera complet pourront participer à la formation, en raison de la limitation des places disponibles.

Le Directeur général adjoint,

Didier LETURCO

**Bulletin d'inscription à renvoyer
par la poste, par télécopie au
081/23.18.14, ou par courriel
economat@iepscf-namur.be
AVANT LE 4 mai 2012**

**I.E.P.S.C.F. Namur
Inscription GS 7
Place de l'Ecole des Cadets 6
5000 Namur**

Je soussigné,

Nom et prénom: *Epouse:*

Lieu et date de naissance:

Numéro de carte d'identité:

Fonction:

Statut: définitif, temporaire ou autre :

Etablissement:

adresse et téléphone:

.....

Type d'enseignement: fondamental, secondaire, supérieur, CPMS ou autre :

Adresse personnelle:

.....

Téléphone privé:

m'inscris à la session 2012 de "gestionnaire comptable scolaire dans les établissements organisés par la Fédération Wallonie - Bruxelles".

Je participerai aux deux premières journées de cours facultatives destinées aux néophytes en comptabilité et en informatique: oui non

Les cours seront dispensés les jeudis ouvrables scolaires de 9h à 16h00 à partir de mai 2012 pour se terminer fin décembre 2012 par une évaluation.

Je m'engage à verser la somme de 50,00 Eur pour frais de documentation au compte de l' I.E.P.S.C.F. Namur n° IBAN: BE60 0682 1437 4370 BIC: GKCCBEBB, avec en communication : "**GS7 suivi de mes nom et prénom**".

En annexe, je joins une photocopie lisible de ma carte d'identité.

Seules les vingt-cinq premières personnes dont le dossier d'inscription sera complet pourront participer à la formation en raison de la limitation des places disponibles.

Date:
Signature du candidat,

Signature du Chef d'établissement
pour accord,